



Brevet de Technicien Supérieur Agricole

Analyse, Conduite et Stratégie de l'Entreprise Agricole

BTSA ACSE

En apprentissage (Niveau 5)

Durée totale de la formation

1400 heures réparties sur deux ans

Date de session

De septembre à juin N+2

Délai d'accès à la formation

Deux mois après l'entrée en formation

Lieu

UFA Carmejane
Route d'Espinouse
04510 Le Chaffaut-Saint-Jurson

Pour la session précédente :

Taux de réussite : 88%

Taux de satisfaction : 53%

Taux d'insertion à 6 mois : 71%

OBJECTIFS DE LA FORMATION

- Apprendre le pilotage d'une entreprise ou d'un projet agricole, sur les plans : techniques, économiques, organisationnels, administratifs, légaux ou fiscaux.
- Assurer la gestion économique, financière et humaine de l'entreprise agricole dans une perspective de durabilité
- Raisonner une stratégie de l'entreprise agricole conciliant compétitivité et respect de l'environnement
- Conduire des systèmes biotechniques dans une perspective de durabilité
- Construire un système biotechnique innovant dans une perspective de durabilité

MÉTIERS VISÉS

- Directeur ou gérant d'exploitation, éleveur, maraîcher, horticulteur, viticulteur, arboriculteur...
- Technicien conseil, conseiller technicien, contrôleur des cultures, contrôleur terrain, contrôleur de performance, technicien inséminateur, acheteur estimateur commercialisation du bétail, chargé de projet agricole, chargé d'audit, conseiller animateur en développement local
- Responsable d'entrepôt /magasin/ dépôt, responsable de secteur, responsable développement commercial, contremaître, agent d'encadrement...

CONTENU DE LA FORMATION

VOLUME HORAIRE PAR MODULE	HEURES		TOTAL
	Année 1	Année 2	
DOMAINE COMMUN			
M11- Accompagnement du projet personnel et professionnel	35	21	56
M21- Organisation économique, sociale et juridique		77	77
M22- Technique d'expression, de communication d'animation et de documentation	77	77	154
M23- Anglais	35	35	70
M31- Education physique et sportive	21	21	42
DOMAINE PROFESSIONNEL			
M41- Traitement de données	31,50	31,50	63
M42- Technologies de l'information et du multimédia	35		35
M51- Diversité des agricultures, et politiques publiques	63		63
M52- Agricultures, agriculteurs, environnement		35	
M53- Gestion économiques et financière de l'entreprise agricole	154		154
M54- Gestion sociale, administrative, juridique et fiscale de l'entreprise agricole		70	70
M55- Entreprise agricole, produits agricoles et marchés		35	35
M56- Stratégie de l'entreprise agricole	14	14	28
M57- Caractériser un agro écosystème	70		70
M58- Conduite de systèmes biotechniques	154	56	210
M59- Construction d'un système biotechnique innovant		49	49
Activités pluridisciplinaires du domaine professionnel	38,50	73,50	112
M71- Module d'initiative		70	70
TOTAL :	728	665	1393
Nombre de semaines en présentiel :	21	19	40

Possibilité de valider un ou plusieurs blocs de compétences, pour plus d'informations :

https://www.francecompetences.fr/recherche_certificationprofessionnelle/

Contacts

Responsable de formation :
Jean-Philippe MARTINOD
jean.philippe.martinod@educagri.fr

Responsable administrative :
Sandrine BERTRAND
sandrine.bertrand1@educagri.fr

Tél : 04.92.34.60.56

Accessibilité

Référente handicap :
Sandrine BERTRAND
sandrine.bertrand1@educagri.fr

Nos formations sont accessibles aux personnes en situation de handicap.

POURSUITE D'ÉTUDES

Licences, Masters, licences Professionnelles, écoles d'ingénieurs

MODALITÉS D'ALTERNANCE

Le planning de formation précise pour chaque année scolaire les semaines de formation à l'UFA et celles en entreprise.

Cadence moyenne : 2/3 semaines en centre et 2/3 semaines en entreprise. Il n'y a pas cours en centre de formation pendant les vacances scolaires.

MODALITÉS PÉDAGOGIQUES

La formation se déroule en présentiel, avec des cours magistraux et des travaux dirigés.

MODALITÉS D'ÉVALUATION

- 50% en Contrôle en Cours de Formation (CCF)
- 50% en épreuves terminales nationales

PRÉ-REQUIS ET PUBLIC VISÉ

- Baccalauréat général, professionnel ou technologique, diplôme de niveau 4
- Lycéens, adultes en reconversion

MODALITÉS D'INSCRIPTION

- Inscription via ParcoursSup
- Dossier de candidature à télécharger sur le site Internet : <https://digne-carmejane.educagri.fr/cfppa-ufa/telecharger-les-dossiers-de-candidatures>

RÉMUNÉRATION APPRENTI(E)

SMIC BRUT mensuel : 1 766,92 euros au 1 ^{er} janvier 2024		
Rémunération 1 ^{ère} année		
Avant 18 ans 27% du SMIC 477,07 €	De 18 à 20 ans 43% du SMIC 759,77 €	De 21 à 25 ans 53% du SMIC 936,46 €
Rémunération 2 ^{ème} année		
Avant 18 ans 39% du SMIC 689,09 €	De 18 à 20 ans 51% du SMIC 901,12 €	De 21 à 25 ans 61% du SMIC 1077,82 €
Rémunération 3 ^{ème} année		
Avant 18 ans 55% du SMIC 971,80 €	De 18 à 20 ans 67% du SMIC 1 183,83 €	De 21 à 25 ans 78% du SMIC 1 378,19 €
Pour les 26 ans et plus : 100% du SMIC soit 1 766,92 euros		

L'apprenti(e) est exonéré de la totalité des cotisations salariales avant 26 ans. Au delà, sa cotisation sera faible (une vingtaine d'euros) sur la part de sa rémunération supérieure à 79% du SMIC.

L'apprenti(e) peut bénéficier d'aides (au logement, au permis de conduire), nous contacter pour tout renseignement.

RNCP38650
28/06/2014

Mise à jour le 30/08/2024